

Numéro 4

29 Septembre 2006



UNSS
UNION NATIONALE
DU SPORT SCOLAIRE

**La Lettre du Service Départemental
des Côtes d'Armor
DE L'UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE**

FLASH INFO

Quoi de neuf ? : Pour être informés des articles mises en ligne sur le site, au fur et à mesure de leur parution, inscrivez vous à la NEWSLETTER (voir site: <http://unss22.over-blog.com>)

→ Les dossiers d'affiliation des A.S. doivent être téléchargés sur le site UNSS 22. Une simulation est possible sur le site régional (contrat ou licence individuelle). **Il vous reste deux jours.**

→ Les Statuts, Règlements intérieurs et Dispositions statutaires de l'UNSS ont été mis en ligne sur le site UNSS22 ce lundi. Utile pour certains dossiers ou certaines démarches à entreprendre. En particulier, il convient de vérifier que votre Association Sportive est bien déclarée en Préfecture et qu'un numéro d'agrément vous a été attribué par la DDJS. En attendant, celui de l'UNSS22 est le suivant: **22s68**

→ Si vous rencontrez des difficultés pour accéder au blog UNSS, contacter les personnes ressources du Rectorat qui doivent vous libérer l'accès à ce site.

→ **TRES IMPORTANT:** Toutes les informations sur les Sports Collectifs (Equipes et Excellence) peuvent être consultées sur le site UNSS22 (rubrique « Règlements sportifs »). **Engagement des équipes au Championnat EXCELLENCE au plus tôt** (voir courrier du Service Régional).

→ Les commissions sportives départementales seront réunies **le jeudi 5 octobre à 17 h 30 au collège Lequier à PLERIN**: un courrier spécifique vous a été adressé (convocation).

→ Il est possible d'effectuer une commande groupée de médailles pour les A.S. et les districts (différentes des médailles départementales et régionales). Adressez vos demandes au SD 22 avant le 15 octobre.

→ La circulaire régionale Athlétisme en salle peut être consultée sur le site régional.

→ Une enquête vous est adressée (site UNSS22, rubrique « Informations ») concernant les besoins en formation des Enseignants aux premiers secours (AFPS) et les possibles Projets d'A.S. (en partenariat avec la MGEN). Y répondre au plus tôt.

Ont été mis en ligne cette semaine sur le site UNSS 22:

- ⇒ Lundi: Compte rendu de la réunion « Pratique de la Voile Habitable à l'UNSS »
- ⇒ Lundi: Statuts, Règlement intérieur et dispositions statutaires de l'UNSS (Documentation)
- ⇒ Mardi: organisation des rencontres Promotion Lycées du 4 octobre (Volley et Foot): Rubrique: « Organisations »
- ⇒ Mardi: Dossiers d'organisation Lycées: Honneur, équipes, badminton et Plein Air (Rubrique « Organisations »)
- ⇒ Mardi: Formulaires d'engagements lycées: équipes, honneur, badminton (Rubrique: « Formulaires »)
- ⇒ Mardi: Convocation aux Commissions Sportives départementales (Rubrique: « Informations »)
- ⇒ Jeudi: courrier de recensement des demandes en formation AFPS (Rubrique « Information »)
- ⇒ Jeudi: le Flash Info n° 4 (Rubrique: « Flashes Info »)

Je n'oublie pas : → De retourner les fiches de renseignements de mon A.S. au Service Départemental.

→ De m'affilier dès maintenant et avant le 1 octobre (à ce jour, 32 A.S. ont effectué la démarche)

De licencier au plus tôt, tous les élèves pratiquant une activité animée dans le cadre de nos trois heures forfaitaires.

INFORMATION: Pour participer au cadeau de retraite de Lyonnell Zimmermann (coordonnateur de district durant 30 années), s'adresser directement au coordonnateur de district, ou adresser un chèque au service départemental, à l'ordre de: « UNSS 22, retraite Lyonnell »

OBJECTIF 2006-2007: 30 licences de moyenne pour chaque animateur